

	PÈRE	MERE
Nom :		
Prénom :		
Adresse :		
☎ Fixe/portable		
Adresse mail		

Facture à établir au nom de :

Nom et prénom :

Marié(e) Pacsé(e) Divorcé(e) Séparé(e) Vie Maritale autre :

N° allocataire CAF : Ou MSA :

Enfant (s) :

Nom.....Prénom.....

Date et lieu de naissance : le.....à.....Pays.....

Classe à la rentrée scolaire :

Nom :Prénom.....

Date et lieu de naissance : le.....à.....Pays.....

Classe à la rentrée scolaire :

Informations particulières :

- Allergies : **Certificat médical obligatoire**.....
.....
- Pratiques alimentaires (exemple : sans porc) :
- **PAI : il doit obligatoirement être signé par un représentant de la commune. Joindre impérativement le protocole et la trousse d'urgence.**

Date :

Signature du Responsable de l'enfant :

Pour la protection des données personnelles, voir au dos

La Mairie de Thiviers recueille et traite les données personnelles de ce formulaire afin de gérer les inscriptions au goûter de l'école maternelle, d'éditer d'une liste d'enfants inscrits, de facturer les goûters pris.

Ces données sont transmises au Maire, à son premier Adjoint ou à l'Elus en charge des affaires scolaires, aux services de la commune réalisant le traitement de l'inscription et les commandes pour le goûter, à la direction de l'école maternelle, au Trésor Public.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018 et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, à la limitation des traitements, à la suppression des données vous concernant.

Vous pouvez exercer vos droits sur vos données et celles des enfants mineurs dont vous êtes responsable en remplissant le formulaire dédié auprès de la Maire de Thiviers.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous référer à notre politique de protection des données consultable en Mairie.